



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com

 @ URIFFO

## **LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS : NOTRE PRIORITÉ LAISSEZ LES INSPECTEURS DU TRAVAIL EXERCER LEUR MÉTIER**

La ministre du Travail, comme un certain nombre de ministres et de patrons, exhorte les salariés à reprendre le travail depuis plusieurs jours déjà. Leur préoccupation n'est pas de savoir si les moyens de protection seront à disposition mais surtout de faire appliquer ce qu'ils ont décidé en termes de durée de travail hebdomadaire, de congés payés, de RTT. Autrement dit, et comme d'aucun n'ont pas hésité à le dire : « Retroussons nos manches ! » et peu importe s'il y a des dégâts, chez les salariés bien sûr !

La ministre du Travail semble aller plus loin aujourd'hui puisque malgré la nécessité du respect des protections sanitaires qui exigent un contrôle rigoureux des entreprises, elle dissuade les agents de l'inspection du travail d'effectuer des contrôles. Ce qui est bien sûr contraire à la convention 81 de l'Organisation Internationale du Travail.

Plus fort encore, elle s'attaque à un inspecteur du travail de la Marne coupable d'avoir voulu faire respecter des consignes essentielles de protection dans une structure d'aide à domicile et où les salariés exercent leur métier dans des conditions difficiles en direction des plus faibles, des personnes âgées, des plus démunis. Dans cette structure, plusieurs salariés ont été hospitalisés en suspicion de Covid-19.

L'inspecteur du travail a voulu faire respecter les mesures d'attribution de masques et de matériel de protection. Il est aujourd'hui mis à pied en l'attente d'une sanction pour avoir voulu protéger les salariés et les personnes âgées dépendantes de ces personnels d'aide à domicile.

C'est un véritable scandale et cela démontre, s'il en était besoin, combien les déclarations « humanistes » du Président n'ont pas été entendues par les ministres, ou il y aurait-il deux discours ?

L'Union Régionale FO d'Ile-de-France soutient sans réserve cet inspecteur du travail comme tous les inspecteurs du travail qui eux aussi sont en « ligne » avec beaucoup de difficultés pour faire respecter les dispositions nationales et internationales dans le domaine du respect du code du travail et de la santé des salariés.

L'Union Régionale FO d'Ile-de-France demande l'arrêt immédiat de cette mise à pied et l'arrêt de toutes velléités de sanction. Elle apporte son soutien à tous les syndicats qui dans la Marne ont réagi à une attaque sans nom.

Paris, le 18 avril 2020